

PETR du Pays du Gévaudan-Lozère
Offre d'emploi
Chef-fe de projet SCOT et Urbanisme

Contexte :

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Gévaudan-Lozère est une structure de développement local couvrant 4 Communautés de communes (64 communes – 33 452 habitants) de l'Ouest du Département de la Lozère, en Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée. L'autoroute A75 constitue la « colonne vertébrale » du territoire reliant les 4 communautés de communes. Cet axe stratégique est aussi un pôle économique majeur avec plusieurs zones d'activités (dont une HQE) et la présence d'entreprises comme Lactalis et Arcelor Mittal. Les communes à l'ouest de l'A75 font partie du périmètre du Parc naturel régional de l'Aubrac.

En 2018, les 4 Communautés de communes ont décidé de transformer l'association en PETER pour lui transférer la compétence SCOT. Le périmètre a été validé par arrêté préfectoral le 6 février 2019. La prescription du SCOT a été votée le 15 octobre 2020, avec pour objectifs principaux :

- Définir une ambition démographique et économique pour le territoire
- Garantir un développement équilibré et solidaire du territoire en s'appuyant sur sa structuration autour de deux pôles urbains et d'une dizaine de bourgs-centres
- Garantir un équilibre entre le développement urbain et la préservation des espaces et des ressources naturelles.
- Anticiper et articuler l'offre économique, industrielle et commerciale en fonction de l'organisation territoriale.
- Favoriser le développement durable du territoire et sa capacité de résilience face au changement climatique

Le Pôle urbanisme comprend également un service d'instruction des autorisations du droit des sols pour 12 communes, avec deux agents instructeurs (1 chef de service instructeur à temps plein et une instructrice à 0.80 ETP).

Le PETER du Pays du Gévaudan-Lozère porte par ailleurs le Groupe d'Action Locale du Gévaudan-Lozère pour le programme Leader 2014-2020, ainsi que la mission pour l'Accueil de Nouvelles Populations ; il est engagé dans un Contrat de Relance et de Transition Ecologique et anime pour une partie de son territoire le Contrat Territorial Occitanie « Aubrac Olt Causses Gévaudan » piloté par le PNR Aubrac.

Au total l'équipe se compose de 8 agents, soit 7.3 ETP.

Missions :

Sous l'autorité du Président, de la vice-présidente en charge du pôle « SCOT et Urbanisme » et de la directrice du PETER du Pays du Gévaudan-Lozère, vous aurez pour missions :

L'élaboration du SCOT du Gévaudan-Lozère :

- Définir la méthodologie et le calendrier de travail du SCOT (concertations, rédaction du cahier des charges des appels d'offres, choix du ou des bureaux d'études...)
- Coordonner l'élaboration du SCOT, dont la phase diagnostic sera réalisée en partie en régie, en articulation avec les politiques supra-territoriales (SRADDET et Charte du PNR) et les SCOT voisins (SCOT Est-Cantal).



- Coordonner les travaux des bureaux d'études en veillant au respect des délais et des objectifs du SCOT
- Assurer l'animation de la démarche SCOT auprès des partenaires et habitants du territoire : élus et collectivités, services de l'Etat, Région Occitanie, Département de la Lozère, Chambres consulaires, Parc naturel régional de l'Aubrac, associations, acteurs locaux ...
- Gérer le suivi administratif, technique, juridique et financier du SCOT, ainsi que la concertation publique et la communication du projet de SCOT
- En lien avec le responsable du service ADS et les services des collectivités locales, suivre l'évolution des documents d'urbanisme pour s'assurer de leur compatibilité avec le futur SCOT du PETR.

Coordination du Pôle urbanisme :

- Organiser les ressources humaines et les moyens matériels et financiers du service, en lien avec la directrice du PETR et le responsable du service ADS
- Organiser des formations et ateliers thématiques à destination des élus et services des collectivités
- Participation ponctuelle aux travaux des autres missions du PETR (projet de territoire, ateliers thématiques)

Profil recherché :

- De formation niveau Bac+5 en développement local/urbanisme/aménagement du territoire.
- Expérience professionnelle significative dans la conduite d'un SCOT (3 à 5 ans minimum).
- Bonne connaissance des collectivités locales, des politiques publiques territoriales, des enjeux environnementaux et des outils de planification.
- Parfaite maîtrise dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire sur les aspects administratifs, techniques et juridiques
- Aptitudes à l'animation de réunions publiques, à la concertation de réseaux d'acteurs et à l'implication des élus dans la formalisation du projet SCOT.
- Esprit d'analyse, de diagnostic et de synthèse, qualités rédactionnelles.
- Capacités relationnelles et à travailler en équipe.
- Capacités d'autonomie, de prise d'initiatives, sens de l'organisation, rigueur, disponibilité.

Conditions du poste :

- Agent titulaire de Catégorie A, grade attaché ou ingénieur, ou par défaut poste de contractuel rattaché à la grille des Attachés Territoriaux (Contrat de projet)
- Rémunération : selon la grille indiciaire des ingénieurs ou attachés territoriaux + régime indemnitaire + CNAS + participation à la mutuelle et à la prévoyance
- Poste à temps complet – 35h - basé à Marvejols (déplacements ponctuels à prévoir en Région)
- Prise de poste dès que possible
- Permis B et voiture sont indispensables (véhicule de service et remboursements des frais kilométriques)

Lettre de motivation + CV à adresser par mail : glarent@petr-gevaudan-lozere.fr

OU par courrier : Monsieur le Président – PETR du Pays du Gévaudan-Lozère – ZA Sainte-Catherine – 830, avenue de la Méridienne – 48100 Marvejols

Date limite de dépôt des candidatures : 30 Septembre 2021

Renseignements : Gaëlle LAURENT - 04 66 47 46 49 - glarent@petr-gevaudan-lozere.fr